

**Prestations « Chèques Technologiques » admissibles à partir du 18 octobre 2011**

Règlement actuel	Règlement en vigueur à partir du 18 octobre 2011
<p>A) Phase exploratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- guidance technologique élargie ;</li> <li>- essais, calculs et analyses préliminaires.</li> </ul>	<p>A) Phase exploratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- guidance technologique élargie ;</li> <li>- essais, calculs et analyses préliminaires.</li> </ul>
<p>B) Phase de faisabilité technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation en tout ou partie des travaux de conception et/ou d'adaptation de produits, procédés et services ;</li> <li>- validation du procédé, produit ou service développé via la réalisation d'essais et d'analyses, bilans énergétiques, l'élaboration de méthodes de contrôle spécifiques, l'optimisation de protocoles d'essais et leur validation ;</li> <li>- résolution de problèmes techniques liés à l'élaboration des textes et argumentaires techniques nécessaires à la protection de la propriété intellectuelle ;</li> <li>- dans le cas de transfert de technologie, travaux de recherches liés à l'adaptation des résultats aux spécificités de l'entreprise.</li> </ul>	<p>B) Phase de faisabilité technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation en tout ou partie d'un cahier des charges en vue de la conception et/ou de l'adaptation de produits, procédés et services ainsi que l'assistance au choix d'un ou de plusieurs prestataire(s) ;</li> <li>- validation du procédé, produit ou service développé via la réalisation d'essais et d'analyses, bilans énergétiques, l'élaboration de méthodes de contrôle spécifiques, l'optimisation de protocoles d'essais et leur validation ;</li> <li>- réalisation de prototype en vue de la réalisation de tests ;</li> <li>- dans le cas de transfert de technologie, travaux de recherches liés à l'adaptation des résultats aux spécificités de l'entreprise.</li> </ul>
<p>C) Phase de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation d'études d'évaluation du cycle de vie des nouveaux produits et d'impact en termes de développement durable des procédés, produits et services développés ;</li> <li>- résolution de problèmes techniques liés à la qualité et la mise en conformité des produits, procédés et services développés (à l'exclusion de la certification) ;</li> <li>- réalisation de prototype et tests en clientèle ;</li> <li>- accompagnement pour la préparation de l'industrialisation (soutien à l'élaboration du cahier des charges techniques, à la conception de « flow-sheet » de production et de schémas d'implantation technique, à la conception du packaging).</li> </ul>	<p>C) Phase de développement de nouveaux produits, procédés et services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation d'études d'évaluation du cycle de vie des nouveaux produits et d'impact en termes de développement durable des procédés, produits et services développés ;</li> <li>- (...)</li> <li>- (...)</li> <li>- accompagnement pour la préparation de l'industrialisation : soutien à l'élaboration du cahier des charges techniques, à la conception de flow-sheet de production et schéma d'implantation technique, à la conception du packaging.</li> </ul>